

# Compte-rendu de la réunion

## Caisse des Ecoles du 01/04/2021

<u>Etaient présents :</u> Marcel JACQUIN, Président Jean-Louis GREAU Vice-président Lucienne MARTIN, Représentante de la Préfecture Céline RAOUX, Directrice de l'école Wendy MAINOLI, Représentante des enseignants Lucie BENON, Représentante des parents d'élèves Patrice VICH ARRIBAS, Représentant des parents d'élèves Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles	<u>Absente excusée :</u> Mara PHILIP, Représentante du Conseil Municipal Céline NOMINE, Représentante des parents d'élèves
--	--

- **Approbation du Compte Administratif 2020 :**  
→Voté à l'unanimité
- **Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2020 :**  
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du Compte de Gestion 2020 :**  
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du Budget Primitif 2021 :**  
→Voté à l'unanimité

### RETOUR DES QUESTIONNAIRES PARENTS :

A titre indicatif : sur 120 familles → 4 retours

### I. QUESTIONS LIEES A LA CANTINE :

#### 1. Pourquoi il n'y a pas de jeux proposés aux enfants sur le temps de cantine par les animateurs ?

Les enfants ont accès aux jeux, un planning est d'ailleurs affiché et les enfants en ont pris connaissance avec les enseignants et les surveillants. En période COVID tout ce qui a été touché par les enfants doit être désinfecté, d'où la complexité à organiser des ateliers sur un temps court qui n'est pas prévu pour.

#### 2. Depuis l'instauration des règles sanitaires les enfants ont-ils assez de temps pour manger ?

Les enfants ont le temps de manger. De plus, la nouvelle organisation a permis :

- De faire gagner du temps, les groupes passent par des entrées différentes afin de ne pas se croiser (3 entrées pour le réfectoire).

- A tous les enfants de prendre un repas chaud contrairement à d'autres communes, qui pour suivre la réglementation sur les distanciations, ont dû s'adapter (répartition des enfants dans les salles communales, repas froid etc.)

### 3. Est-il possible de recevoir les menus par mail ?

Vous pouvez trouver les menus sur le site de la caisse des écoles :  
<https://caisseecolesstvulbas.fr/>

Ils sont aussi affichés devant l'école et devant le CLSH.

### 4. Serait-il possible de faire attention à l'association des desserts et laitages (par exemple ne pas faire yaourt et danette mais plutôt fruit et yaourt etc...)

Il y a une personne qui se charge de faire un check des menus et de faire remonter au traiteur les problèmes liés aux menus.

Le retour se fait tant sur le positif, le négatif et le gaspillage

Les menus sont établis par une diététicienne à la semaine et pas journalièrement (réglementation en vigueur), mais nous serons attentifs.

### 5. Sur la discipline, comme vous le savez certains garçons de CM2 sont pénibles, ils ont des mots et des gestes déplacés, ils critiquent, ils sont méchants envers les autres, des paroles ou des chansons orientées sur le sexe. J'espère que cela cessera vite ?

En effet, il y a eu des débordements inacceptables de certains élèves ces derniers temps.

Un courrier a été adressé à chaque parent avec les règlements intérieurs\* (Cantine, Transport et CLSH) qui ont été approuvés en début d'année afin de rappeler les règles de vie commune et les bons comportements à adopter lors du temps méridien ou les temps périscolaires.

Il a été décidé d'appliquer le règlement à la lettre sans des mises en garde répétées.  
Petit rappel du règlement de la cantine :

Toute infraction au règlement intérieur fera l'objet d'un avertissement envers son auteur :

- Après 3 avertissements écrits, l'enfant sera exclu une semaine de la cantine.
- Le 4ème avertissement entraîne une 2ème exclusion.
- Au 5ème avertissement, l'enfant ne sera plus admis à la cantine.

\* Documents disponibles sur le compte parents <https://parents.logiciel-enfance.fr/stvulbas> ; sur le site de la Caisse des Ecoles <https://caisseecolesstvulbas.fr> et aussi dans les cahiers verts.

Le Président



M. Marcel JACQUIN